

Mesdames et Messieurs les Présidents (es) des Associations s/c des Correspondants

Strasbourg, le 18 septembre 2021

CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU COMITE DEPARTEMENTAL DU BAS-RHIN DE TENNIS DE TABLE

Conformément au titre IV des Règlements de la Fédération Française de Tennis de Table, les représentants des associations sont convoqués en assemblée générale ordinaire le

VENDREDI 1er OCTOBRE 2021 à 19h30 MAISON DES SPORTS 4 rue Jean Mentelin – 67200 STRASBOURG

Chaque association affiliée délègue à l'Assemblée Générale la personne élue à cet effet.

Si cette personne est empêchée, elle peut être remplacée par un autre membre de l'association qui doit être muni d'un pouvoir signé (formulaire joint) par le délégué élu à cet effet lors de l'assemblée de son association. Nous vous rappelons qu'il n'est pas possible de se faire représenter par un délégué d'une autre association comme le vote par procuration n'est pas admis.

Les représentants participant aux Assemblées générales disposent d'un nombre de voix déterminé selon le barème fixé par la FFTT tenant compte du nombre des licences traditionnelles et promotionnelles.

En raison du contexte sanitaire pour avoir l'accès à l'assemblée il faudra présenter un pass-sanitaire ou d'un test PCR de moins de 72 heures.

Merci de vous présenter masqués à la Maison des Sports.





ORDRE DU JOUR

19h00 : Pointage des délégués des associations, vérification des pouvoirs, accueil des personnalités

19h30 : Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- 1. Adoption du P.V. de l'assemblée ordinaire du 23 sept 2020. (Cf http://cd67tt.com/)
- 2. Rapport moral du Président
- 3. Rapport d'activités des 3 Branches (en complément des rapports écrits)
 - Administratif Institutions
 - Sportif
 - Technique et Développement
- 4. Présentation des comptes de résultat et du bilan de l'exercice 2020/2021
- 6. Rapport des réviseurs aux comptes et quitus au trésorier
- 5. Approbation des comptes et décharge au trésorier
- 6. Désignation des réviseurs aux comptes pour l'exercice 2021/2022
- 7. Présentation du budget 2021/2022 et approbation
- 8. Réponses aux questions et vœux (*)
- 9. Mot du nouveau Président
- 10. Interventions des personnalités
- 11. Clôture de l'Assemblée

Nicolas VEJUX Président

(*) Les responsables d'association désirant qu'une réponse soit apportée à une question d'ordre général ou souhaitant émettre un vœu sont invités à faire parvenir leur demande pour le 28 sept 21 à la MdS et via mail à n.vejux@orange.fr

